Après le baccalauréat professionnel

Procédure « Parcoursup »

Yvan SOULELIAC
Directeur du CIO d'Arcachon

ETAPE 1
Découverte des formations
Du 20 décembre au 22 janvier

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

ETAPE 2
Formulation des vœux
Du 22 janvier au 12 mars

ETAPE 3
Confirmation des vœux
Du 13 mars au 2 avril

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

ETAPE 4
Admission
Du 19 mai au 17 juillet

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? Calendrier Les formations Questions fréquentes

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte des formations

22 JANVIER - 12 MARS INCLUS
Inscription et formulation des voeux

13 MARS - 2 AVRIL INCLUS
Confirmation des voeux

19 MAI - 17 JUILLET
Phase d'admission

Je m'informe et je consulte l'offre de formation

Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2019-2020.fr

Visiter le site

Je participe aux salons de l'orientation dans ma région et j'échange sur mon projet :

- avec mon professeur principal si je suis lycéen
- avec le service orientation de mon établissement si je suis étudiant

Je consulte l'offre de formation complète sur Parcoursup

Plus de 15 000 formations présentent leurs programmes, leurs attendus et leurs critères d'examen des dossiers

Chercher une formation

parcoursup

Recherche des formations

Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

Effacer les filtres

Types d'établissement

- Etablissements Publics 10663/ 11182
- Etablissements Privés 3422/ 3483

Apprentissage

- Formations en apprentissage 3140/ 3189
- Formations hors apprentissage 11476/ 12024

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM 7255/ 7556
- C.M.I - Cursus Master en Ingénierie 85
- CPGE 797/ 831
- DCG 99/ 106
- DEUST 51
- Diplômes d'université ou d'établissement 26/ 27
- DUT 906/ 930
- Etudes de santé 1300/ 1385

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Trier par

Université de Poitiers (86)
Licence - Portail Sciences de la Vie / Sciences de la Terre : Sciences de la vie
Taux d'accès 100%
Voir la fiche | Formations similaires
Général 88% | Techno 12% | Pro 1%

Lycée Joseph-Marie Carriat (Bourg-en-Bresse - 01)
BTS - Services - Services informatiques aux organisations
Taux d'accès 27%
Voir la fiche | Formations similaires
Général 17% | Techno 52% | Pro 30%

Lycée La Sagesse (Valenciennes - 59)
BTS - Services - Management Commercial Opérationnel
Taux d'accès 29%
Voir la fiche | Formations similaires
Général 25% | Techno 30% | Pro 45%

Lycée Edouard Herriot (Lyon 6e Arrondissement - 69)
CPGE - Lettres
Taux d'accès 72%
Voir la fiche | Formations similaires
Général 100% | Techno 0% | Pro 0%

Lycée professionnel Gustave Eiffel (Varennes-sur-Seine - 77)
Mention complémentaire - Technicien(ne) en tuyauterie
Taux d'accès 50%
Voir la fiche | Formations similaires
Général 0% | Techno 0% | Pro 100%

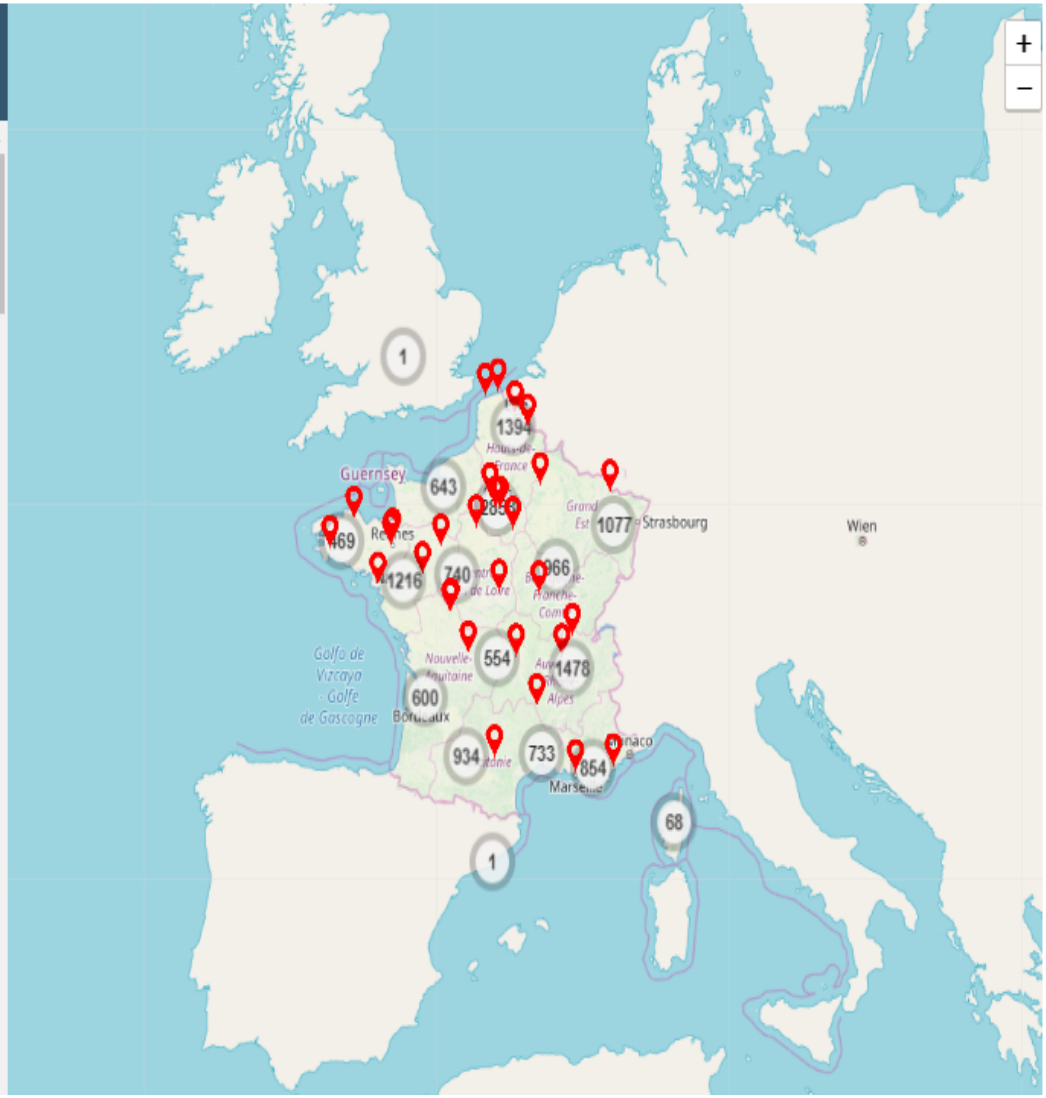

BTS Maintenance des systèmes option A

139 formations correspondent à votre recherche

Taux d'accès

Lycée Modeste Leroy (Evreux - 27)
BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

Taux d'accès 92%

Voir la fiche | Formations similaires

Général	Techno	Pro
0%	38%	62%

Lycée polyvalent Fernand Renaudeau - Lycée des métiers de la mode (Cholet - 49)
BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

Taux d'accès 88%

Voir la fiche | Formations similaires

Général	Techno	Pro
13%	20%	67%

Lycée Polyvalent Industriel et Hotelier Jean Monnet (Libourne - 33)
BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

Taux d'accès 84%

Voir la fiche | Formations similaires

Général	Techno	Pro
15%	27%	58%

Lycée de Borda (Dax - 40)
BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

Taux d'accès 84%

Voir la fiche | Formations similaires

Général	Techno	Pro
8%	58%	33%

Lycée de l'Essouriau (Les Ulis - 91)
BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

Taux d'accès 83%

Voir la fiche | Formations similaires

Général	Techno	Pro
0%	29%	71%

BTS gestion de la PME

9 formations correspondent à votre recherche

Taux d'accès

Lycée Maréchal Lannes (Lectoure - 32)
BTS - Services - Gestion de la PME
Taux d'accès 84%
Général 14% | Techno 29% | Pro 57%
Voir la fiche | Formations similaires

Lycée de Borda (Dax - 40)
BTS - Services - Gestion de la PME
Taux d'accès 63%
Général 9% | Techno 46% | Pro 46%
Voir la fiche | Formations similaires

Lycée Laure Gatet (Périgueux - 24)
BTS - Services - Gestion de la PME
Taux d'accès 50%
Général 17% | Techno 34% | Pro 49%
Voir la fiche | Formations similaires

Lycée Jean-Baptiste De Baudre (Agen - 47)
BTS - Services - Gestion de la PME
Taux d'accès 38%
Général 6% | Techno 47% | Pro 47%
Voir la fiche | Formations similaires

Lycée Victor Louis (Talence - 33)
BTS - Services - Gestion de la PME
Taux d'accès 26%
Général 26% | Techno 34% | Pro 40%
Voir la fiche | Formations similaires

Lycée Nicolas Bremontier (Bordeaux - 33)
BTS - Services - Gestion de la PME
Taux d'accès 23%
Général 10% | Techno 57% | Pro 33%
Voir la fiche | Formations similaires

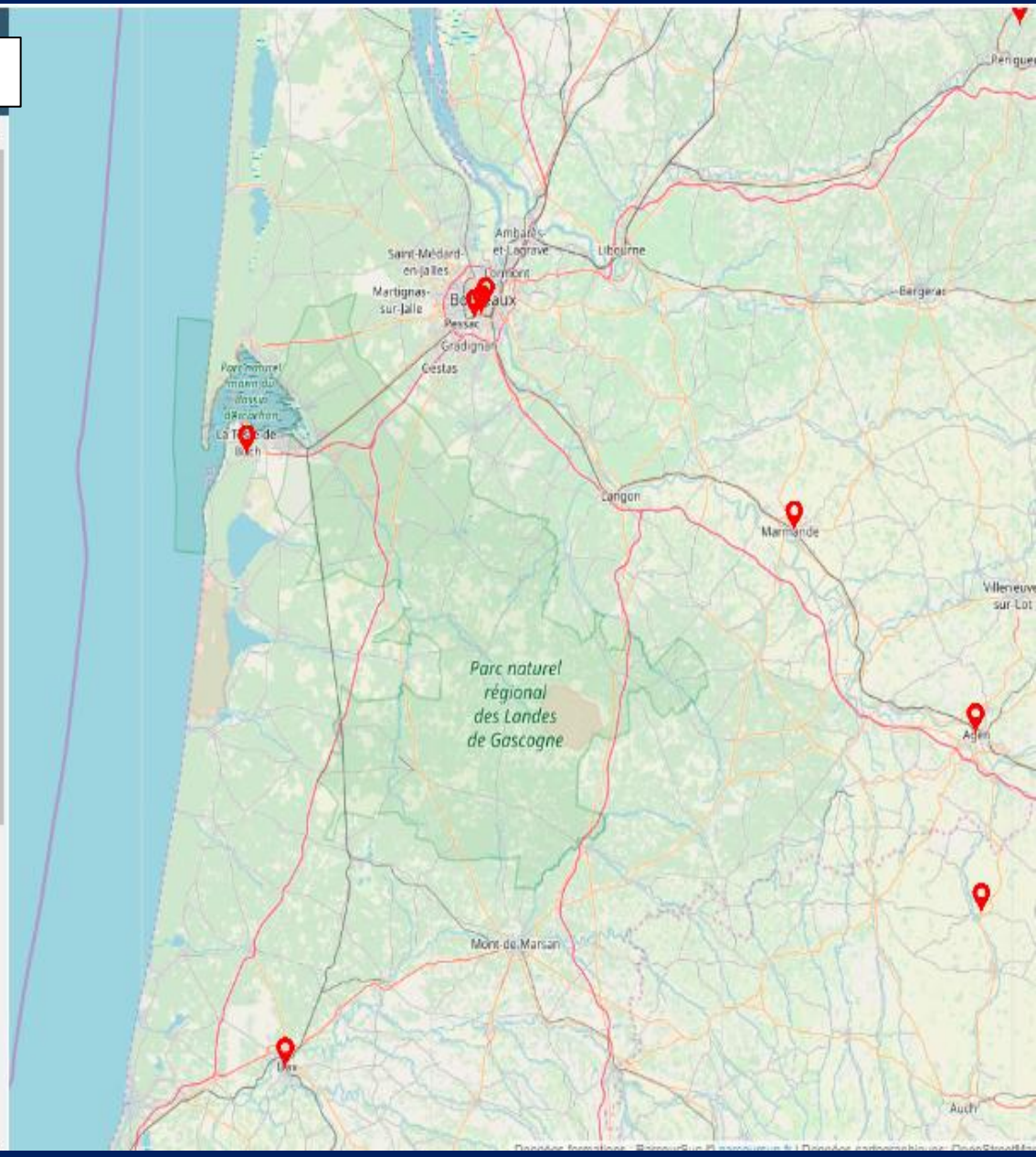

Les informations fournies pour chaque formation

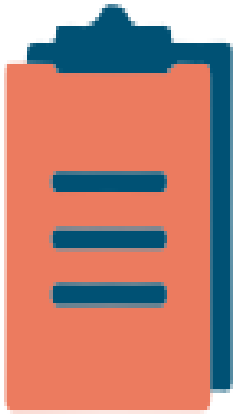

- les contenus et l'organisation des enseignements
- les connaissances et les compétences attendues des candidats
- les critères généraux d'examen des vœux des formations
- les attendus définis pour chaque formation à l'échelle nationale détaillent les compétences et connaissances nécessaires à la réussite des candidats ;
- les dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion dans les établissements
- le contact d'un référent handicap pour chaque formation
- le contact d'un responsable pédagogique pour chaque formation
- le contact d'étudiants ambassadeurs pour échanger dans les universités et les écoles

Les étapes de janvier à avril:

- 22 janvier: ouverture de la saisie des vœux

- 12 mars: fin de la période de saisie

- Du 12 mars au 2 avril: confirmation des vœux

Après les conseils de classe, *chaque vœu* fait l'objet d'une fiche « Avenir » comprenant:
- la motivation pour le projet, ***rédigée par l'élève***
- les notes de l'élève.
- les appréciations des professeurs.
- l'avis du chef d'établissement.

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs, il faut remplir les fiches et les *confirmer* sur la plate forme avant le 2 avril.

On ne peut pas supprimer un vœu qui a été confirmé.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

▶ Je saisis mon « **projet de formation motivé** »

pour chaque vœu et sous-vœu.

J'explique, en quelques lignes, ce qui me motive pour cette formation, j'explicite les démarches faites pour connaître cette formation…

Quelques conseils...

↘ Sur le site Parcoursup, à partir du 22 janvier, fiche à télécharger pour bien remplir son projet de formation motivé.

↘ Conseils pour rédiger son projet de formation motivé

Précisions sur les vœux

Les vœux ne sont pas hiérarchisés

La procédure prévoit 10 vœux au maximum.

Mais, dans ces 10 vœux, il peut y avoir des « vœux multiples », composés de sous-vœux.

Par exemple, une demande de BTS « Management en hôtellerie » dans 5 établissements différents, compte pour 1 vœu multiple comprenant 5 sous-vœux.

Au total on peut formuler :

- 10 vœux maximum (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples.

Exemple:

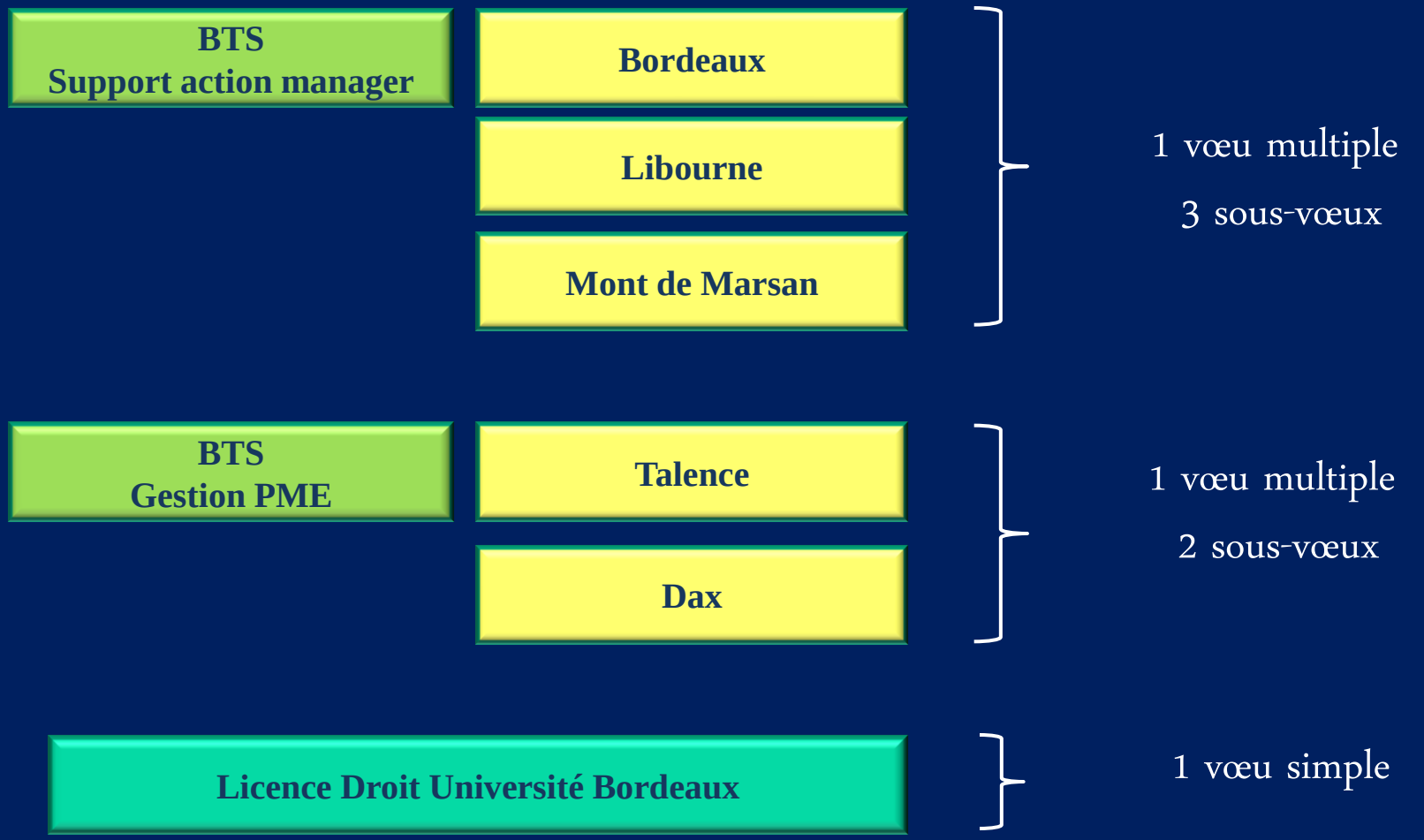

Au maximum:

10 vœux, 20 sous-vœux

3 vœux, 5 sous vœux

FORMATIONS SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Je peux formuler jusqu'à 10 vœux en apprentissage, en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant.

Ces vœux apparaîtront dans mon dossier Parcoursup dans une liste distincte de celle des vœux formulés pour des formations sous statut d'étudiant.

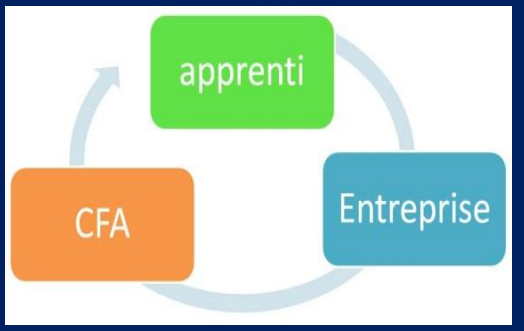

☰ Liste de voeux pour des formations sous statut étudiant

☰ Liste de voeux pour des formations en apprentissage

COMMENT PROCEDER ?

Ouvrir un dossier électronique avec le n°INE communiqué par le lycée.

Indiquer une adresse mail et un n° de portable.

Bien noter le n° d'inscription et le code confidentiel choisi.

Compléter toutes les informations demandées (état civil, coordonnées…)

Indiquer les formations souhaitées (la plus large possible)

Rubrique « Ma Préférence » et « Autres projets »

Cette rubrique est composée de 2 parties qui doivent obligatoirement être remplies:

-Une partie où le candidat doit indiquer ses préférences entre les vœux, ou pour un domaine particulier. Ces informations permettront d'accompagner les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission.

-Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il envisage des formations hors Parcoursup. ou s'il a des projets en dehors de la plateforme.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

L’examen des vœux par les établissements demandés

Les dossiers et les projets des lycéens sont étudiés par les établissements demandés au travers:

> de la fiche « Avenir » (résultats, appréciations dans chaque matière, synthèse du professeur principal et avis du chef d’établissement)

> du projet de formation motivé, rédigé par l’élève

> des autres éléments éventuellement demandés (ex : CV, attestations diverses…)

Chaque dossier fera l’objet d’un avis favorable ou défavorable.

Les dossiers ayant obtenu un avis favorable auront un accès privilégié en BTS,

Ils seront définitivement admis, en fonction du nombre de candidats et du nombre de places, selon des critères définis par le recteur.

Les dossiers avec un avis favorable, mais qui ne peuvent être admis faute de places disponibles, auront une priorité l’année suivante.

Cela signifie concrètement que les établissements ayant des BTS auront un quota de places réservées pour les bacheliers professionnels.
Ces places réservées *seront attribuées par le recteur*.

Pour les places restantes, en dehors de ce quota réservé, ils décideront de l'admission des élèves en fonction de leur dossier.

Il est donc particulièrement important, pour les candidats venant de bac professionnel, de regarder attentivement le nombre de places / nombre de candidats.

Un candidat ayant un avis *favorable*, mais qui ne postule que sur des établissements très demandés, n'a aucune garantie d'y être admis.

Un candidat ayant un avis *défavorable*, mais qui postule sur des établissements peu demandés, peut avoir des chances d'y être admis.

Du 19 mai au 17 juillet:
Propositions d'admission et inscription

A partir du 19 mai, les candidats reçoivent les décisions des établissements pour chaque vœu et un message est envoyé:

- par SMS via l'application Parcoursup.

- dans sa messagerie personnelle (une adresse mail est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)

- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

A noter: la procédure est arrêtée pendant les épreuves écrites du bac.

Quelles réponses ?

Pour une formation sélective (BTS, écoles…)

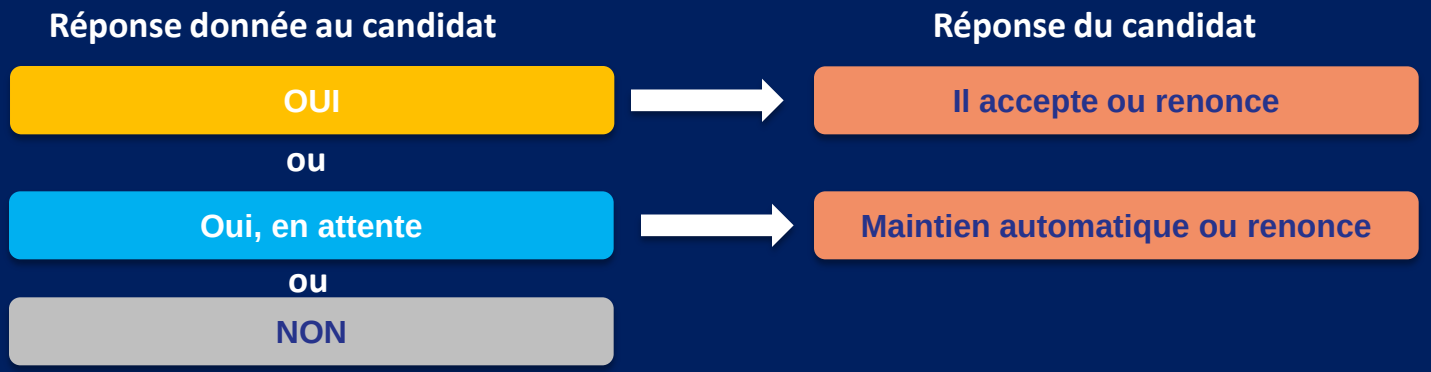

Pour une formation non sélective (licence)

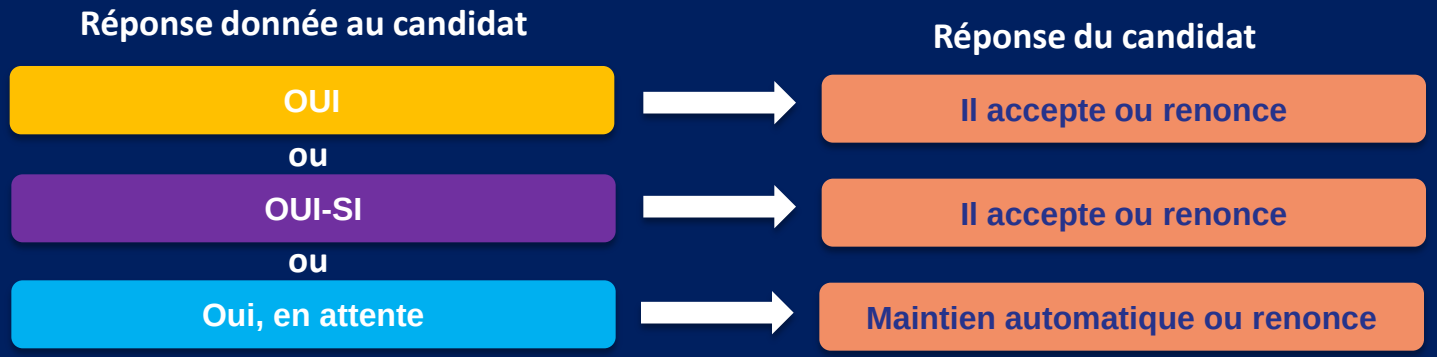

OUI – Si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues par l'université.

Exemple de Léa

Trois vœux multiples et un vœu simple.

Après les réponses, la procédure continue, Léa doit donc prendre connaissance de l'évolution de ses vœux en attente.

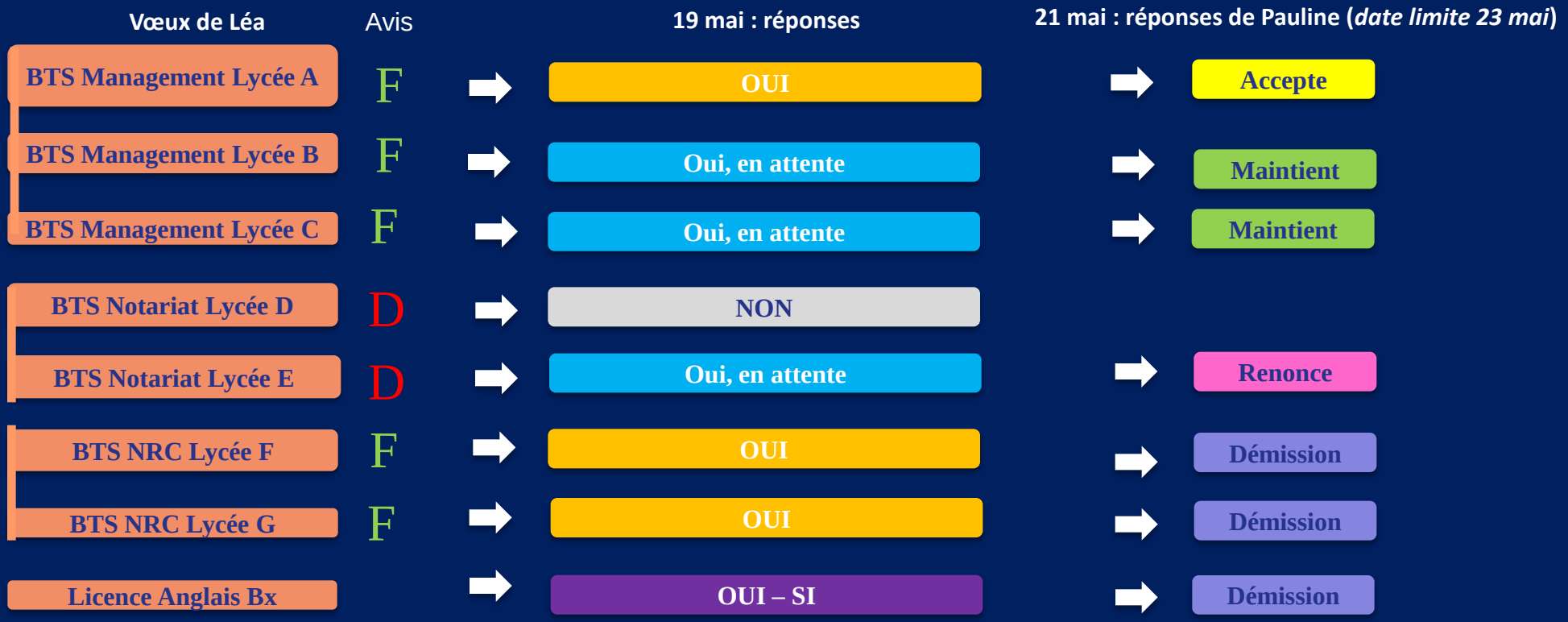

Délai pour répondre aux propositions des établissements

- Entre le 19 mai et le 23 mai : j'ai **5 jours** pour répondre

Exemple : je reçois une proposition d'admission le 19 mai : je peux accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 23 mai inclus.

- le 24 mai : j'ai **4 jours** pour répondre

- A partir du 25 mai : j'ai **3 jours** pour répondre

Exemple : je reçois une proposition d'admission le 5 juillet, je peux accepter ou renoncer à celle-ci jusqu'au 7 juillet inclus.

Pendant les épreuves écrites du bac du 17 juin au 24 juin inclus : interruption de l'envoi des propositions d'admission, les délais de réponse sont donc suspendus.
Ex : je reçois une proposition d'admission le 16 juin (1 jour avant les épreuves du bac), je peux accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 26 juin inclus (1 jour avant les épreuves, 2 jours après).

Point d'étape obligatoire : je confirme mes voeux en attente

- Du 29 juin au 1er juillet, si j'ai conservé des voeux pour lesquels je suis en liste d'attente, je confirme ceux qui m'intéressent toujours dans mon dossier

Comment répondre aux propositions

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (OUI ou OUI-Si):

- Il doit accepter **une seule proposition**.

- Les vœux « en attente » **sont maintenus s'il le souhaite.** Dans ce cas, il faut régulièrement prendre connaissance de l'évolution de la situation.

Le lycéen ne reçoit que des réponses « Oui, en attente » :
Des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux**. Mais attention, les chances sont moindres si le candidat n'a émis que des vœux sur les formations les plus demandées.**

Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)
Dès le 25 juin, début de la phase complémentaire. De plus, à partir du 8 juillet, il peut demander à la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de lui faire des propositions de formation.

L’option du répondeur automatique

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

A partir du **19 mai**, option facultative

Permet d’indiquer sur la plateforme le(s) **vœux "en attente" que je préfère** pour que le répondeur automatique puisse répondre positivement à ma place aux propositions d'admission reçues.

Si j’ai une **proposition d’admission** sur ce **vœu en attente favori** ou l’un de ces vœux en attente favori, mon **acceptation** sera **automatique**, selon l’ordre que j’ai indiqué.

L’inscription

à partir des résultats du bac

Quand dois-je m’inscrire une fois que j’ai choisi ma formation ?

Si vous acceptez avant le 13 juillet, vous devez vous inscrire avant le 17 juillet à 12h00

Si vous acceptez entre le 13 juillet et le 23 août, vous devez vous inscrire avant le 27 août à 12h00

A partir du 24 août, consultez les dates fournies par la formation choisie

Dans tous les cas, il vaut mieux consulter les modalités d’inscription indiquées par la formation

Bourse et logement étudiant : constituez votre dossier social étudiant (DSE)

La demande de bourse et/ou logement est formulée par l'intermédiaire du Dossier Social Etudiant (DSE). Une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

www.terminales2019-2020.fr

www.onisep.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TERMINALES 2019/2020

5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5
J'explore les possibles	Je découvre les formations et les parcours	J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix	Je souhaite en parler	Je prépare mon entrée dans la vie étudiante

- 10 conseils pour s'orienter
- Que faire après mon bac ?
- Rechercher un métier
- Info filières
- Découvrir le monde professionnel
- Questionnaires d'auto-évaluation

© MENJ - MESRI - ONISEP 2020 | Infos légales | Données Personnelles

onisep

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

COLLÈGE / LYCÉE, CFA / APRÈS LE BAC / ÉQUIPES ÉDUCATIVES / PARENTS / HANDICAP / MÉTIER / CAP VERS L'EMPLOI / PRÈS DE CHEZ VOUS

RECHERCHE LIBRE

RECHERCHE THÉMATIQUE

UN MÉTIER | UNE FORMATION | UN ÉTABLISSEMENT | UN LIEU D'INFORMATION

▸ *SECONDES-PREMIERES 2019-2020 : 5 ÉTAPES POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE*

TÉLÉCHARGEZ NOS GUIDES

VIENT DE PARAÎTRE

- LIBRAIRIE
- ONISEP TV
- MON ORIENTATION EN LIGNE
- MA SECONDE CHANCE

▸ **SECONDES-PREMIERES 2019-2020 : 5 ÉTAPES POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE**

TÉLÉCHARGEZ NOS GUIDES

VIENT DE PARAÎTRE

- LIBRAIRIE
- ONISEP TV
- MON ORIENTATION EN LIGNE
- MA SECONDE CHANCE

INFOS PRATIQUES

- Parcoursup : accompagner votre enfant vers l'enseignement supérieur
- La mallette des parents
- Réforme du Bac
- Visite animée du collège
- Vidéos : "L'École expliquée aux parents"
- Téléchargez le document : "Votre enfant passe le brevet"
- L'école dès 2 ans, c'est possible !

COMMENT ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT À S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Un document spécialement conçu pour les parents.

La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur via la plateforme Parcoursup est obligatoire pour tous les élèves de Terminale qui souhaitent s'inscrire dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur.

Afin de les accompagner et de les aider dans cette démarche, l'Onisep a réalisé, à destination des parents, un document simple et accessible qui résume les grandes étapes de la procédure.

Vous pouvez le télécharger :
spécial parents, après le bac 2020-Orleans.pdf (1,10 Mo).

LES PROCHAINES DATES A NE PAS MANQUER:

22 JANVIER: Inscription et création du dossier de Parcoursup. Début de la phase de vœux.

12 MARS: Dernier jour pour établir la liste des vœux.

2 AVRIL: Dernier jour pour finaliser le dossier.

Pour rester informé et poser vos questions tout au long de la procédure:
@Parcoursup_info sur Twitter ou
@Parcoursupinfo sur Facebook

Pour vous aider dans cette réflexion, tirez profit de toutes les rencontres que vous pouvez faire auprès des personnes ressources

Au lycée: les psychologues de l'Education.

(prendre RDV directement au lycée)

Les enseignants, en particulier les professeurs principaux.

Sur les différents « salons » comme Aquitec, Infosup, l'Etudiant, les JFE…

et lors des journées « portes ouvertes » des différents établissements

Au Centre d'Information et d'Orientation:

1400, Avenue du Parc des expositions, La Teste Tel: 05.56.83.18.24

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Sur RDV

Merci de votre attention